

Jean-Hervé Le Bars
PAGEF

Conseil municipal de Floirac 10/04/2019 Délibération 11

Lors du débat d'orientations budgétaires du 11 mars dernier, j'ai proposé que le Budget primitif 2019 soit l'expression d'une politique volontariste qui puisse répondre aux nécessités que nous impose le dérèglement climatique dont les effets s'accroissent et s'accélèrent de plus en plus.

Je pensais en particulier aux investissements qui permettraient des économies d'énergie substantielles propres à réduire l'empreinte écologique de la commune et ses émissions de gaz à effet de serre : des travaux d'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux et des actions sur les modes de déplacement liés aux activités de la commune permettraient d'aller dans ce sens.

Ce qui est prévu pour cette année et qui concerne essentiellement le réseau de chauffage de la mairie me semble trop modeste par rapport aux nécessités. Cela représente environ 100000 euros, il faut aller beaucoup plus loin pour avoir des résultats réellement efficaces. Le niveau retenu pour les autorisations de programme de sécurité des bâtiments (590000 euros) ou de leur pérennité (632000 euros) me semblait pouvoir être une référence du niveau d'engagement nécessaire en matière d'investissements propres à réduire les consommations d'énergie.

Certes des actions sont engagées en matière d'aménagement des espaces, mais elles ont un objectif essentiellement environnemental et d'agrément et n'ont pas ou peu d'impact d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Et pourtant le budget 2019 permettrait des engagements de ce type.

Les prévisions budgétaires, avec une baisse des dotations de l'Etat de 1.3%, une augmentation des bases fiscales locales de 2.2% et une hausse des recettes fiscales de 5%, permettraient de s'engager dans une politique en faveur de la protection du climat et de la biosphère et aussi d'améliorer les dispositifs d'aide aux plus défavorisés de nos concitoyens de Floirac.

Le budget primitif qui nous est proposé aujourd'hui ne nous semble pas pouvoir répondre à ces préoccupations et nous ne le soutiendrons pas, mais nous pourrions approuver une décision budgétaire modificative éventuelle qui irait dans ce sens.